

Ecole maternelle du parc
11 parc municipal
69 360 saint symphorien d'ozon

Conseil d'école du lundi 16 novembre 2015

1. présentation des personnes présentes

Sylvie Greco, Anne-Séverine Jacquier, Dorothée Quillot, Emmanuelle Romoeuf , Delphine GALLARDO/

Parents d'élèves : Mme Bonnet ; Mr BARDES ; Mme LAURENT, Mme CHABROUD,

Représentants mairie : Mme SIMIAN Marie-Odile ; Mme MORA ;

ATSEM : Mme MORTAMAS

excusés : Mme Perrinet, Mr Quelen, Corinne Bouvant, Monsieur pastor (DDEN)

2. **vote du règlement** : contre : 0 / pour : unanimité / abstention : 0

3. effectifs et répartition des classes

120 élèves : PS à 31, PS/MS 31 ; MS/GS : 30 ; GS : 29

Nous avons une EVS administrative : Hanane El Khettabi. Son planning est temporaire et sera revu dans les semaines à venir.

Effectifs chargés / seuil d'ouverture à 33 par classe.

Pour les prévisions de l'an prochain, la question est posée de HLM qui devraient être détruits, rue Jean Odet ?

La mairie se renseigne mais aucune information pour l'instant.

4. calendrier scolaire

Noël : du 18 décembre au 04 janvier

Février : du vendredi 12 février au 29 février

Printemps : du vendredi 08 avril au lundi 25 avril

Pont de l'ascension du 05 au 07 mai

Été : à partir du mardi 05 juillet

5. organisation de l'après midi

Les petits sont couchés dès 13h45 (une vingtaine reste régulièrement) ; les moyens sont également couchés jusqu'à 14h45. Ceux qui dorment beaucoup sont en couchette, ceux qui dorment un peu en salle de rythmique et les autres en salle de motricité. Ceux qui ne dorment pas sont levés à 14h45.

Ils font des ateliers autonomes (de type Montessori : beaucoup de manipulations, travail de la motricité fine), les autres sont levés à 15h15.

Les grands ne dorment pas mais bénéficient d'un temps de repos : écoute musicale, écoute de contes. S'ils sont vraiment trop fatigués Dorothée propose un temps de repos en salle de musique quand cela est possible. Activité entre 13h35 et 14h30 en classe puis décroisement : partage des grands des 2 classes en 4 groupes (ateliers sciences / informatique / arts visuels / jeux de société).

Le décroisement se termine à 15h15 et est suivi d'une petite pause de 10 minutes environ.

6. évaluation à l'école

Les nouveaux programmes demandent de changer le mode d'évaluation à l'école maternelle. Il n'y a plus de livrets tels qu'ils existaient auparavant.

Lecture du passage des nouveaux programmes concernant l'évaluation par Mme Jacquier.

Orientation vers un livret de progrès ou cahier de réussite qui valorise d'avantage les acquis et met l'élève en situation de réussite.

Les parents trouvent important d'avoir quand même un retour sur ce qui est appris en classe. La plupart lisent surtout les commentaires. Une maman note l'intérêt du cahier de vie ou du classeur pour avoir un regard sur les activités réalisées en classe.

7. projet musique

Juliette, intervenante en musique sera à l'école après les vacances de février avec les classes de MS et GS; le mardi matin et le jeudi matin pour une durée de 30 minutes par classe.

8. nouveau photographe

Nous avons choisi une prestataire différente car nous étions peu satisfaites du photographe précédent. Cette année la séance photo nous a semblé plus agréable et plus professionnelle. Nous présentons ce qui sera proposé aux parents :

-Une enveloppe contenant 1 portrait grand format, 1 page avec photos de différents formats, 1 page photo de classe, 1 page bonus avec tapis de souris, photo de groupe, calendrier et marque-page au prix de 13euros.

Possibilité d'acheter individuellement les photos aussi.

Chaque parent recevra un bon de commande avec le portrait de son ou ses enfants. Un modèle type d'enveloppe sera également affiché à l'entrée des classes.

9. dates des prochains conseils d'école

lundi 14 mars / lundi 13 juin

10. remerciement à la mairie :

Nous remercions la mairie pour les cadeaux offerts aux enfants à l'occasion de Noël.

Le spectacle de Noël était également très bien et très adapté aux enfants de maternelle. Les enfants ont beaucoup aimé. Nous trouvons juste que ce spectacle est arrivé un peu tôt dans l'année.

11. Ménage

Nous demandons qui s'occupe du nettoyage des communs et des classes pendant les vacances. Deux personnes viennent durant les petites vacances (la deuxième semaine). Nous trouvons malgré tout que les classes n'ont pas été nettoyées correctement pendant ces vacances. La mairie et Madame Mortamais affirment que le nettoyage a bien été fait, mais nous trouvons que cela ne convenait pas car réalisé de façon vraiment trop superficielle (évier non nettoyés, la poussière n'a pas été faite). Nous trouvons que le ménage était mieux réalisé lorsque les ATSEMS le faisait. Il faut donner aux personnes qui viennent pendant les vacances une liste des tâches précises à réaliser. Comment les tâches sont-elles réparties pour les ATSEM durant le temps scolaire ?

Pour le nettoyage des draps : quand peut-il être fait ?

La mairie convient que ce temps de nettoyage ne doit pas être réalisé au détriment de l'organisation pédagogique. Madame Mortamais souligne que c'est parfois compliqué de trouver le temps pour tout faire.

Peut-être faudrait-il proposer une liste de choses à faire dans la semaine sur le temps de ménage ?

Qui fait quoi sur quel temps ?

Le problème est soulevé. Qui répartit les tâches des ATSEMS sur le temps scolaire.

12. Travaux

-Buisson dans l'arrière cour à couper pour faciliter la surveillance et l'utilisation de l'espace : Cela devrait pouvoir se faire. Il faudra voir avec les espaces verts.

Madame Simian demande pourquoi nous souhaitons faire enlever cet arbre ? Nous expliquons qu'il complique la surveillance des élèves lorsqu'ils accèdent à cet espace.

-Coin nature dans la salle de motricité à enlever. La demande a été prise en compte et cela sera fait durant les vacances de Noël ou de février (car cela nécessite la réalisation d'une chape).

-Fuites d'eau importantes dans toute l'école.

Des travaux à hauteur de 5000 euros ont été effectués pendant les vacances, avec le changement de 3 velux : La mairie nous propose de surveiller la situation les jours de pluie et d'appeler les services techniques si les fuites sont toujours présentes.

Petits travaux dans les classes non effectués : Il faut refaire les demandes.

Tuyau d'évacuation de la climatisation à remettre en état.

Les bons de travaux dépendent d'un budget et de priorités.

13. Règlement pour les NAP ?

Il n'y a aucun règlement pour l'instant mais cela sera mis à l'ordre du jour du prochain CT.

Il y a toujours des questions de parents sur l'organisation des NAP et sur les personnes qu'ils peuvent joindre en cas de problème.

Qui porte la responsabilité des enfants à partir de 15H45 ? Les enfants vont-ils automatiquement aux NAP ou restent-ils sous la responsabilité des enseignants ? Certaines questions importantes restent en attente et les réponses ne sont pas toujours les mêmes.

Pour la cantine, le système des tablettes ne semble pas simplifier pour l'instant les choses, en particulier pour les enfants qui mangent tous les jours ou très régulièrement (car ils doivent quand même doubler par une inscription sur papier).

Nous avons reçu ce jour l'organigramme de la mairie. Il sera affiché en salle des maîtres.

14. Questions des parents :

- financement des projets

Projet cirque : Nous ne pouvons pas encore donner un budget précis car l'inspecteur nous a informé qu'il n'y avait pas d'intervenant possible en maternelle. Nous souhaitons tout de même conserver ce thème de travail et nous proposerons aux élèves de l'école de voir un spectacle. Nous regardons les tarifs et donnerons un budget dès que possible.

Projet sécurité routière : nous aimerions reconduire le projet sur une demi journée ce qui coûterait moins cher.

- où faire la kermesse ?

Les enseignantes préféreraient dans la cour mais pour des questions de sécurité il n'y aura pas d'accès aux toilettes ou aux classes.

La kermesse aura donc lieu à Louise Labé.

Date prévue le samedi 25 juin 2016.

- garderie pour les petits

L'accueil des maternelles ne semble pas adapté pour les plus jeunes. Ils sont mélangés avec l'élémentaire, parfois ils n'ont pas toutes leurs affaires en arrivant en classe et il y a beaucoup de bruit, beaucoup de grands enfants. Le temps de garderie pour les maternelles nécessite un accueil spécifique.

La mairie explique qu'il y a un projet de réalisation d'une salle vitrée pour la garderie

(bibliothèque). Il faut que le budget soit d'abord adopté mais peut-être que ce lieu pourrait-être utilisé à l'accueil des plus petits.

- Petit déjeuner sur le temps de garderie

Peuvent-ils emporter un petit encas le matin ? Pourquoi pas, s'il est fourni par les parents. La question reste en attente de réponse.

- projet d'aire de jeux du parc municipal

La mairie explique qu'il n'y a plus de projet possible car l'architecte des bâtiments de France ne veut pas.

- Comment pourrions-nous améliorer le stationnement pour la dépose des enfants ?

Avec le plan vigipirate, le parking va être fermé.

D'autre part, l'association des parents d'élèves informe qu'elle va faire une sensibilisation pour que les gens roulent moins vite sur le parking, qu'ils respectent les places de stationnement. Une maman souligne que les nouvelles places libérées (anciennes places réservées à la poste) n'apparaissent pas encore clairement comme accessibles à tous.

Fin du conseil d'école à 20h00.